

Ville de Biot

Service Petite Enfance,
Education et Sports



Plan d'action Municipal

2020-2026 pour l'enfance et la jeunesse

BIOT

Préambule

Consciente de l'enjeu majeur que représente l'éducation dans la construction de chaque individu dès le plus jeune âge, la Municipalité souhaite porter durant son mandat des valeurs fortes, en permettant à chaque enfant et jeune du territoire de s'épanouir dans leur vie quotidienne.

Afin de placer l'enfant au cœur de l'action municipale, l'ensemble des élus s'investit et se mobilise pleinement dans la mise en œuvre de multiples actions dans un esprit de solidarité et de soutien, de réactivité, de dynamisme, au service des publics biotois et plus spécifiquement des plus démunis.

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire et économique inédite, les institutions, les associations et les collectivités publiques jouent un rôle fondamental d'accompagnement auprès des enfants, des jeunes et des familles.

Les élus, à l'écoute des préoccupations et des besoins de la population, agissent en transversalité et en synergie aux côtés des agents communaux pour mettre en œuvre leurs engagements.

Dès le début du mandat, un comité de pilotage du dispositif « Ville Amie des Enfants » a été mis en place pour coordonner, sur l'ensemble du territoire, les actions en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles dans le but d'assurer la pleine réalisation de leurs droits et d'agir face aux défis de notre société.

La candidature de la Ville de Biot au titre de Ville Amie des Enfants affirme l'objectif de la Municipalité de placer les jeunes générations au cœur de ses préoccupations. La commune s'engage ainsi à veiller au bien-être, à l'éducation, à la protection, à la participation et au respect de chaque enfant et chaque jeune. L'accompagnement à la parentalité est également un sujet essentiel pour apporter le soutien nécessaire aux parents dès la naissance de leur enfant jusqu'à l'adolescence et ainsi contribuer à l'épanouissement de chacun.

Ces engagements se traduisent dans notre plan d'action décliné au sein de différents domaines, tels que la bonne nutrition, le développement d'aménagements pour privilégier les circuits courts et les produits locaux, le développement des équipements communaux, l'accès aux services publics à tous les enfants y compris les plus défavorisés.

Le réseau Ville Amie des Enfants offre l'opportunité pour la commune de bénéficier de l'expertise d'UNICEF France et d'intégrer une dynamique de partage d'expériences et d'initiatives en faveur des droits de l'enfant.

La Ville de Biot a pour objectif d'offrir aux enfants et jeunes biotois un cadre sécurisant et riche d'un patrimoine culturel, bâti, historique et naturel qu'ils pourront découvrir et s'approprier. Forts de ces valeurs humaines et environnementales, ils auront la possibilité de grandir, de nourrir leur curiosité, de se construire et de s'émanciper.

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot
Vice-Président de la CASA

SOMMAIRE

Préambule	2
Recommandations choisies par la Ville de Biot.....	5
1) Le bien-être de chaque enfant.....	6
1.1. Choisir d’investir dans la petite enfance et l’accompagnement des parents.....	6
1.1.1. La rénovation des crèches.....	6
1.1.2. Le développement des Maisons d’Assistants Maternels	7
1.1.3. L’accompagnement des parents	8
1.2. Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l’enfant et de l’adolescent	9
1.2.1. L’aménagement d’un potager municipal et d’un verger pédagogique.....	9
1.2.2. L’aménagement de jardins potagers dans les écoles.....	10
1.2.3. L’accompagnement vers une restauration collective durable (ARBE)	11
1.2.4. Le menu étoilé.....	12
1.2.5. La lutte contre le gaspillage alimentaire	13
1.2.6. Festival Ecocitoyen Les Souffleurs d’Avenir	14
2) La lutte contre l’exclusion, la discrimination et pour l’équité	15
2.1. Assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés.....	15
2.1.1. Réunion équipe éducative.....	15
2.1.2. Projet de recrutement d’un éducateur spécialisé	16
2.1.3. Construction d’une salle omnisports.....	17
2.1.4. Implantation d’un terrain multisports.....	18
2.1.5. Aménagement d’un parcours de santé	19
2.1.6. Manifestations culturelles à destination des enfants	20
2.2. Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes	21
2.2.1. Le relai d’information jeunesse	21
2.2.2. Le travail de rue.....	22
2.2.3. Le Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance (CISPD).....	23
2.2.4. Les interventions au collège l’Eganaude	24
2.2.5. Promeneurs du net.....	25
2.2.6. Copains bienveillants.....	26
3) Un parcours éducatif de qualité.....	27
3.1. Décloisonner l’éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire	27
3.1.1. Mise en place d’agents communaux dans les lignes de transport scolaire.....	27
3.1.2. Organisation de sorties culturelles extrascolaires à destination des jeunes biotois.....	28
3.1.3. L’Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier.....	29
3.1.4. Le développement des supports numériques dans les écoles	30
3.1.5. Le renforcement de la collaboration avec la médiathèque de Biot	31

4) La participation et l'engagement de chaque enfant et jeune	32
4.1. Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes pour les associer aux projets de ville.....	32
4.1.1. La mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes	32
4.1.2. Développement et renforcement des liens intergénérationnels entre les seniors et la jeunesse biotoise.....	33
4.1.3. L'intégration de l'instruction civique dans les temps périscolaires.....	34
4.1.4. Comité Consultatif de la Vie Scolaire (CCVS)	35
4.1.5. Conseil de la Petite Enfance	36
4.1.6. Le dispositif jeunes	37
4.1.7. Le BAFA solidaire	38
4.1.8. L'Opération Court Chantier (OCC)	39
4.2. Participer à la Consultation nationale des 6/18 ans	40
4.2.1. Consultation nationale des 6/18 ans.....	40
5) Le partenariat avec UNICEF	41
5.1.1. Le Comité de Pilotage (COFIL)	41
5.1.2. #EnBleuPourUnicef.....	42
5.1.3. La collaboration avec le comité local	43
5.1.4. La mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale.....	44

Recommandations choisies par la Ville de Biot

A l'issue du comité de pilotage du 18 septembre 2020, les élus ont fait part de leur volonté de s'investir tout au long du mandat dans les recommandations suivantes :

#1 Le bien-être de chaque enfant

- Choisir d'investir dans la petite enfance et l'accompagnement des parents
- Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent

#2 La lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité

- Assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés
- Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes

#3 Un parcours éducatif de qualité

- Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire

#4 La participation et l'engagement de chaque enfant et jeune

- Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes pour les associer aux projets de ville
- Participer à la Consultation nationale des 6/18 ans

#5 Le partenariat avec UNICEF

- Mettre en œuvre le plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse
- Suivre la feuille de route annuelle
- Signer le protocole d'accord pour le mandat

1) Le bien-être de chaque enfant

1.1. Choisir d'investir dans la petite enfance et l'accompagnement des parents

1.1.1. La rénovation des crèches

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La collectivité va procéder à la rénovation complète de la crèche multi-accueil « les Diabiotins » afin d'améliorer l'accueil et d'augmenter la capacité de 10 places. De plus, l'ouverture d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) est intégrée dans ce projet afin d'élargir les champs d'action de la commune envers les familles.

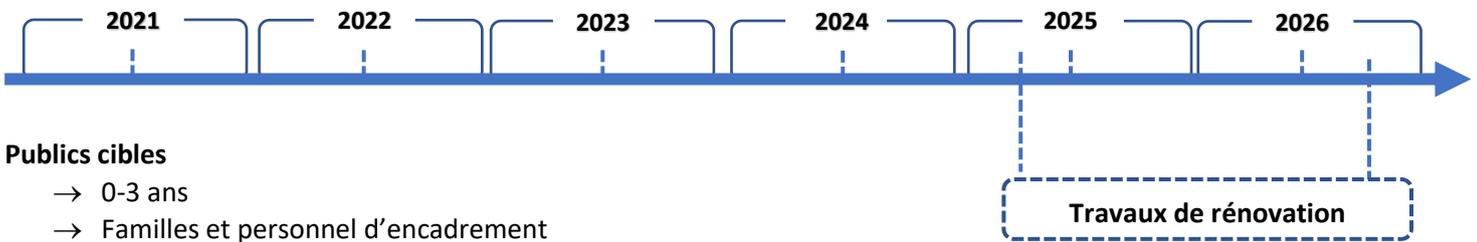


Les représentants des parents seront intégrés dans la construction de ce projet lors des conseils de petite enfance afin de prendre en compte leurs réflexions dans la mise en place du LAEP.

Objectifs visés

- Adapter les lieux de vie en cohérence avec les approches pédagogiques mises en place
- Augmenter la capacité d'accueil

Échéances prévisionnelles



Publics cibles

- 0-3 ans
- Familles et personnel d'encadrement

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation d'un pilote de projet et de plusieurs services municipaux.	En cours d'évaluation	Communication via le Biot Info et les réseaux sociaux Nice-Matin
Événement	Lieu	Autre
Inauguration	Crèche Multi Accueil des Diabiotins	

1.1.2. Le développement des Maisons d'Assistants Maternels

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La Municipalité souhaite accompagner le développement des structures d'accueil de la petite enfance, grâce notamment aux Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

Les MAM viennent compléter les offres d'accueil proposées au sein de la commune pour répondre à l'ensemble des demandes des familles.

Objectifs visés

- Favoriser et faciliter l'installation des MAM sur le territoire biotois
- Mettre en réseau les assistants maternels ayant besoin de mutualiser les moyens d'accueil



Échéances prévisionnelles



Publics cibles

- Assistants maternels des Alpes-Maritimes

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Le service Petite Enfance et Education. Mise à disposition d'un chargé de coopération pour l'accompagnement		Site internet de la commune
Événement	Lieu	Autre
	Territoire biotois	

1.1.3. L'accompagnement des parents

Niveau de départ

Nouvelle action et développement

Présentation de l'action envisagée

Dans le cadre de la signature de la Convention Territoriale Globale, la commune va s'engager dans les prochaines années à diffuser les dispositifs mis en place par la CAF et la CASA (Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis), à adapter et proposer des actions qui prennent en compte le contexte à l'échelle communautaire.

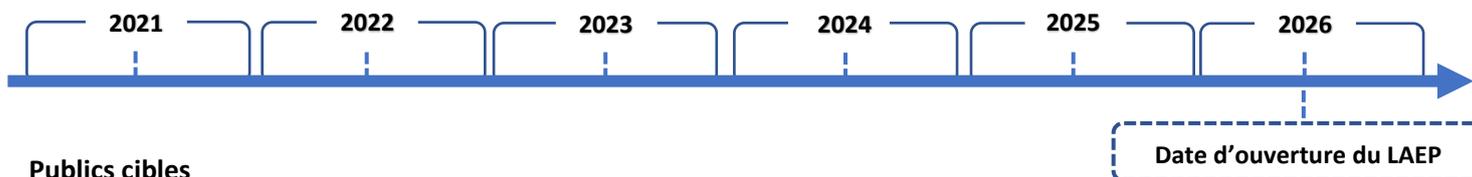
La commune souhaite également d'ici 2026 proposer aux familles un Lieu d'Accueil Enfants Parents afin qu'ils bénéficient d'un lieu d'écoute, d'échanges et de paroles, de partage d'expériences avec d'autres parents et professionnels de la Petite Enfance. Cet espace a également pour objectif de favoriser le lien entre les parents et leurs enfants afin de les accompagner si nécessaire dans leurs fonctions parentales.



Objectifs visés

- Accompagner les parents dès l'arrivée de leurs enfants
- Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et éviter l'isolement lorsqu'ils sont en difficulté
- Accompagner et prévenir les ruptures familiales
- Renforcer la visibilité, la structuration et la cohérence des actions de parentalité
- Maintenir le Conseil Petite Enfance
- Ouvrir un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Échéances envisagées



Publics cibles

- Parents
- Enfants

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Les équipes éducatives des crèches multi-accueils. Le service petite enfance et éducation Conseil Petite Enfance, CCVS	Budget service Petite Enfance	Site internet de la commune
Événement	Lieu	Autre
	Crèches communales	

1.2. Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent

1.2.1. L'aménagement d'un potager municipal et d'un verger pédagogique

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La municipalité souhaite durant le mandat aménager un potager municipal et un verger pédagogique afin d'apporter une alimentation de qualité aux enfants et aux seniors de la commune.

Ce projet, à la fois écologique, éducatif et social permettra d'exploiter des terrains municipaux pour y cultiver des légumes de saison en agriculture biologique ou raisonnée, tout en favorisant un circuit de distribution ultra court et local.

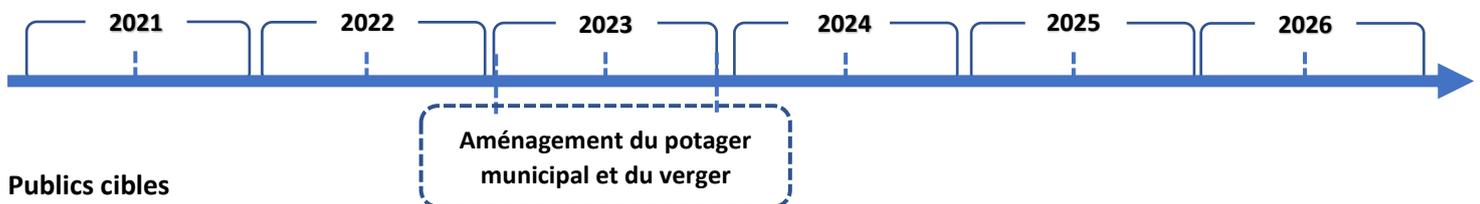
Ces légumes seront ensuite utilisés pour alimenter les cantines des crèches, écoles et CCAS. Cet aménagement servira notamment de support pédagogique pour accueillir les écoles et accueils collectifs de mineurs, dans le but de faire découvrir les richesses de la biodiversité.



Objectifs visés

- Cultiver des légumes de saison en agriculture biologique et raisonnée
- Modéliser les marchés publics de denrées alimentaires pour favoriser un circuit de distribution court et local
- Augmenter les parts de produits issus de l'agriculture biologique, provenant de circuit de proximité et de circuits courts.
- Permettre à la population d'accéder plus facilement à des produits sains ayant un faible impact écologique.
- Alimenter les cantines des écoles, des accueils de loisirs et des crèches
- Encourager l'installation de nouveaux producteurs en agriculture biologique

Échéances envisagées



Publics cibles

- Crèches
- Ecoles
- ALSH
- CCAS et habitants

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation des élus 1 pilote de projet Constitution d'un groupe de travail Service technique	3 600 000€ TTC Embauche d'un agriculteur à temps plein	Site internet de la ville Réseaux sociaux Biot Info
Événement	Lieu	Autre
Inauguration	Terrain St-Eloi Terrain St-Julien	

1.2.2. L'aménagement de jardins potagers dans les écoles

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Depuis la rentrée scolaire de 2020, l'équipe d'éducative de l'école Eugène Olivari, constituée d'enseignants et d'animateurs a amorcé un projet de potager.

L'association de parents d'élèves s'est associée dans cette dynamique pour permettre aux enfants de s'investir dans une démarche pédagogique de développement durable.

Cet outil intéressant, a pour intérêt éducatif de découvrir de manière concrète les richesses de la biodiversité par une approche ludique. L'équipe de cuisine aura l'opportunité d'utiliser lors de l'élaboration des repas, les herbes aromatiques issues du jardin.

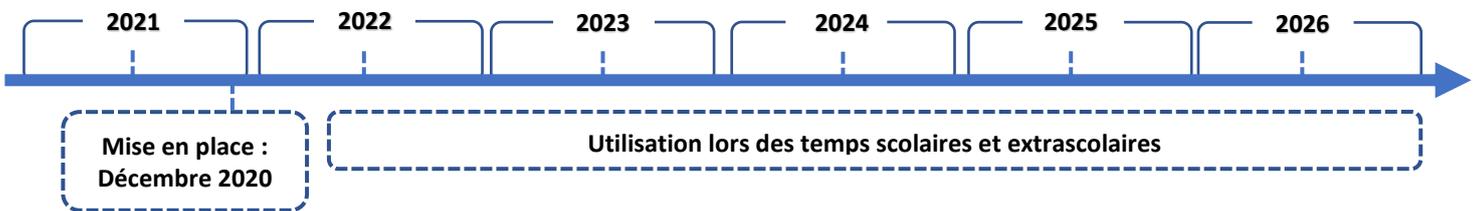
Les services techniques se sont mobilisés afin d'aménager un espace pour accueillir les nouveaux jardins ainsi qu'un cabanon permettant d'entreposer les outils de jardinage. Cette initiative a vocation à se développer dans toutes les écoles de la commune.



Objectifs visés

- Permettre aux enfants de découvrir les essences méditerranéennes
- Découvrir par une approche ludique la faune et la flore méditerranéenne
- Permettre aux enfants de découvrir les différentes étapes de développement d'un fruit et d'un légume
- Développer un support d'apprentissage fédérateur de sensibilisation à la biodiversité

Échéances envisagées



Publics cibles

- Les élèves des écoles maternelles et élémentaires.
- Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
1 pilote de projet Animateurs ATSEM Enseignants	500€ du budget périscolaire 500€ de subvention CASA 550€ d'investissement CAF	Nice-Matin Biot-Info (magazine communal) Réseaux sociaux de la commune
Événement	Lieu	Autre
	Groupe scolaire Eugène Olivari, Biot.	

1.2.3. L'accompagnement vers une restauration collective durable (ARBE)

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Dans le cadre de la mise en place du potager municipal et du verger, la ville de Biot a candidaté auprès de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) pour bénéficier de l'accompagnement dans la mise en œuvre d'une restauration collective durable. Nous faisons partie des 20 collectivités retenues parmi les 56 communes candidates pour bénéficier de cet accompagnement.

Il s'agit d'intégrer un réseau de professionnels investis dans cette même dynamique et

d'échanger les expériences, les méthodes, les outils et ainsi enrichir la réflexion de nos services sur ces sujets.

De plus, les agents auront l'occasion de suivre plusieurs modules de formation pour faciliter la mise en œuvre des projets et ainsi favoriser l'utilisation de produits locaux et des circuits courts.



Objectifs visés

- Mettre en œuvre des repas, sains et durables pour tous
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et mettre en œuvre les moyens pour y parvenir
- Répondre aux enjeux de préservation des terres agricoles.

Échéances envisagées

15 janvier 2021 : lancement de l'accompagnement collectif (élus et agents référents) et prise en main de l'outil « Mon restau responsable »

9 février 2021 : module 1 « Préservation et développement du foncier agricole »

11 mars 2021 : module 2 « Diagnostic et plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire »

Entre mars et juin 2021 : module 3 « les achats en restauration collective pour les collectivités en régie »

Juin 2021 : module 4 « le zéro plastique en restauration collective »

Octobre 2021 : module 5 « la cuisine, bio, locale, alternative (en cuisine pédagogique) »

Novembre 2021 : module 6 « éducation, sensibilisation, communication alimentation durable »

Pour conclure l'accompagnement, une journée de restitution sera organisée en 2021.

Publics cibles

- Agents du service de restauration collective, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire
- Elus

Ressources Humaines	Budget prévisionnel	Communication
1 élu référent / 1 agent référent du projet 1 référent affaires scolaires 1 référent approvisionnement cantine 1 référent commande publique/achats 1 référent urbanisme / 1 référent animation 1 référent environnement 1 référent développement économique	Coût des déplacements : 2 346,00€ Modules et accompagnement : gratuit	Intégration dans le projet éducatif de la commune Outils de communication de la commune.
Événement	Lieu	Autre
Journée de restitution à l'issue de l'accompagnement	L'ensemble des cuisines communales	

1.2.4. Le menu étoilé

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La période de fêtes de fin d'année étant un moment de convivialité et de partage, la collectivité a souhaité proposer un repas festif élaboré par le chef étoilé biotois, Michael Fulci. Les enfants, le personnel éducatif et les représentants des parents d'élèves ont eu le plaisir de déguster un menu étoilé entièrement réalisé par les équipes de cuisine sous la direction du chef et de son second.

Sensibiliser les enfants au plaisir de bien manger avec des produits de saison et de qualité permet aussi d'aborder un thème essentiel : la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Chaque groupe scolaire bénéficie d'une cuisine et d'une équipe qui élabore sur place, quotidiennement, les repas des enfants avec pour seul objectif : faire de ce temps, un moment de convivialité, de partage et de découvertes gustatives.

Dans le but d'associer les familles à cet événement, un jeu-concours a été organisé par le chef étoilé : réaliser la recette du dessert proposé dans le menu étoilé. La famille ayant réalisé le plus beau dressage sera invitée au restaurant étoilé. Le choix s'est orienté vers le dessert afin de donner l'opportunité aux familles les plus modestes de pouvoir y participer.

Fort du succès de cet événement et de l'enthousiasme des enfants, parents et du personnel de cuisine, cette initiative sera de nouveau proposée en 2021.

Objectifs visés

- Sensibiliser les enfants à la bonne nutrition et à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Associer les parents aux enjeux liés à la bonne alimentation
- Promouvoir l'utilisation des produits de saison

Échéances

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation de l'ensemble du personnel de cuisine et du service de restauration collective Forte implication du chef étoilé et de son second durant tout le projet	Investissement bénévole du chef étoilé et de son second Budget du service de restauration collective	Nice-Matin France 3 Réseaux sociaux et site internet Biot-info
Événement	Lieu	Autre
Décembre	L'ensemble des écoles maternelles et élémentaires	

Service Education – Ville Amie des Enfants – 2021

BIOT Un étoilé de passage à la cantine

Michael Fulci, chef étoilé du restaurant Les Terrailleurs et son second, Enzoletti Ferri, sont venus visiter les cuisines de l'école Sainte-Élisabeth le 10 décembre. Il proposera un menu pour l'ensemble des écoliers. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?

Dans tous les cas, voici une belle occasion de découvrir l'univers du métier de la restauration scolaire. À quel point de cuisine collective. Les deux groupes scolaires ont découvert leur cuisine en production collective. Chef, vous êtes toujours plus avec nous pour les trois écoles. Nous arrivons aussi les yeux pour les établissements de la petite enfance, soit environ 100 personnes, comme l'école Dery, responsable du service municipal de la vie scolaire.

Sensibilisation au gaspillage
L'opération est chiffrée, on a pu aller d'assister de manière régulière aux ateliers, entre 11 h 30 et 13 h. Tout est conditionné sur place. L'ensemble du personnel est sensibilisé, avec le rôle à jouer de l'animateur. Les déchets sont prêts pour leur moment d'être jetés.

On l'a vu sur le pain : les enfants ont compris qu'il ne faut pas jeter d'un produit plusieurs semaines avant de passer au suivant. Les menus sont d'ailleurs en lien avec le rôle de l'animateur et sont transmis chaque mois aux parents. « Tous les produits, les menus sont adaptés aux enfants, assistance biotement Ingrid Dery. Dans

chambre des écoles, le plus agréable est d'être en contact avec un second participant sur l'importance de l'ensemble des cuisines et sont toujours prêts de ce que tout est à leur table. Cette année, le chef étoilé pour l'automne est de 210 000 euros. Les repas sont facturés à 3,00 euros par enfant, pour un prix de revient de 0,70 euros. Ainsi, l'objectif global est que le consommateur paye 20% de plus, confirme la responsable.

Michael Del Giudice

Michael Fulci, Les Terrailleurs : ce n'est pas de la cuisine de chef ?
C'est une vraie découverte pour moi, je pensais que il y avait un prestataire ou une cuisine centrale dans tout ça. Chaque école a sa cuisine et c'est du fait maison, avec des produits frais, bien sélectionnés. Beaucoup de gens veulent être de venir à prendre des légumes de proximité et d'origine. J'ai aussi été surpris de la qualité des repas et les efforts financiers consentis pour la commune.

Quelles sont vos impressions après cette visite ?
C'est une vraie découverte pour moi, je pensais que il y avait un prestataire ou une cuisine centrale dans tout ça. Chaque école a sa cuisine et c'est du fait maison, avec des produits frais, bien sélectionnés. Beaucoup de gens veulent être de venir à prendre des légumes de proximité et d'origine. J'ai aussi été surpris de la qualité des repas et les efforts financiers consentis pour la commune.

Quel souvenir gardez-vous de l'école ?
Biot me semble avoir changé, je me rappelle notamment ce fait : ma table dans le réfectoire.

Quel sera le menu ?
On part sur un menu de potimarron, chênafleur, fougère et courgette aux amandes et gratin de choucroute. Suite d'un saumon en croûte de herbes, cannellini à la provençale. Pour finir, ce sera un cake au rhum, une charlotte aux agrumes.

Jeudi 10 décembre 2020

Noël étoilé
DES CANTINES DE BIOT

Les recettes du chef

Entrée	Plat	Dessert
100g de tomates 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes	100g de tomates 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes	100g de tomates 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes 100g de courgettes

Jeu-Concours
Maintenant, à vous de cuisiner !
Préparez la recette du chef, faites un joli dressage et envoyez-le sur le Facebook du chef : le plus joli dressage remporte un déjeuner aux Terrailleurs !

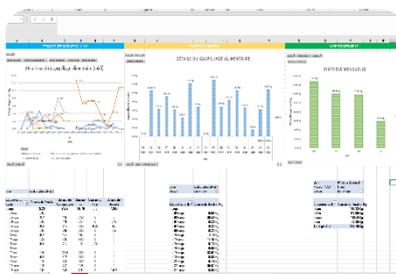
1.2.5. La lutte contre le gaspillage alimentaire

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Utilisation des tables de tri et d'un plateau de pesée dans l'ensemble des écoles permettant de suivre quotidiennement les quantités jetées et d'établir le nombre de grammes gaspillés par personne en les comparant à la moyenne nationale. Cette démarche permet de sensibiliser quotidiennement les enfants dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce suivi permet également d'évaluer l'impact des actions éducatives menées afin de faire évoluer les comportements et de réajuster si nécessaire les propositions de menus.



Un tableau de suivi statistique est alimenté chaque jour par les différentes directions des accueils collectifs de mineurs.

Objectifs visés

- Réduire le gaspillage alimentaire
- Revaloriser les déchets organiques
- Sensibiliser les enfants dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la bonne nutrition
- Réajuster les propositions de menus afin de réduire le gaspillage tout en prenant en compte l'avis des enfants

Échéances

Tout au long de l'année en période scolaire et extrascolaire.

Mise en place du suivi du gaspillage lors des goûters : dès 2022 (2021 pour les crèches)

Publics cibles

- Enfants des écoles maternelles et élémentaires
- Enfants des accueils de loisirs enfants et adolescents.
- Crèches

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Agents de cuisine des écoles Animateurs et directeurs ACM ATSEM et agents de crèche	/	/
Événement	Lieu	Autre
/	Ecoles, ALSH, crèches	

1.2.6. Festival Ecocitoyen Les Souffleurs d'Avenir

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Le Festival Ecocitoyen Les Souffleurs d'Avenir sensibilise parents et enfants aux enjeux environnementaux et à la préservation de la biodiversité. Cet événement permet de promouvoir les actions éco-responsables et les démarches de développement durable en mettant à l'honneur les acteurs locaux engagés ainsi que les nombreux projets et initiatives qui participent à la construction d'un futur durable.

Cette année, la thématique principale proposée est : « On mange quoi Demain ? »

L'entrée est libre pour permettre à chacun de venir vivre un moment convivial et de découverte.



Objectifs visés

- Sensibiliser les différents publics (enfants et adultes) aux enjeux de l'alimentation saine et durable
- Faire découvrir aux publics les acteurs locaux engagés dans une démarche de développement durable
- Mettre en lumière les initiatives locales

Échéances prévisionnelles (en fonction de la situation sanitaire et des consignes des autorités publiques)



Publics cibles

- Tous les publics

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation des agents du service événementiel, communication et technique	En cours d'élaboration	Presse locale Réseaux sociaux de la commune Site internet
Événement	Lieu	Autre
29-30 mai 2021	Territoire Biotois	

2) La lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité

2.1. Assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés

2.1.1. Réunion équipe éducative

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Les enfants en situation de handicap ou en difficulté bénéficient d'un suivi tout au long de l'année afin de mettre en place un accompagnement adapté. L'équipe éducative est constituée du directeur d'école, des enseignants, du directeur périscolaire et des parents afin d'établir collectivement les modalités de suivi et d'accompagnement dans l'intérêt de l'enfant.

Cette collaboration permet notamment d'appliquer une démarche similaire dans l'ensemble des temps vécus par l'enfant, de l'accueil du matin, des temps scolaires jusqu'à l'accueil du soir. Ce temps d'échanges permet de suivre l'évolution des apprentissages et de collaborer étroitement avec les parents afin de mettre l'enfant dans les meilleures dispositions.

Objectifs visés

- Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant
- Permettre à l'enfant d'être dans les meilleures dispositions d'apprentissage et d'accueil
- Adapter l'accueil de l'enfant à ses besoins et ses spécificités
- Harmoniser l'accompagnement de l'enfant entre l'ensemble du personnel éducatif

Échéances envisagées



Publics cibles

- Elèves scolarisés à Biot

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Enseignants Equipe d'animation Partenaires	/	
Événement	Lieu	Autre
	L'ensemble des écoles biotoises	

2.1.2. Projet de recrutement d'un éducateur spécialisé

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La commune souhaite renforcer l'accompagnement à l'échelle communale des enfants nécessitant un suivi personnalisé grâce au recrutement d'un éducateur spécialisé.

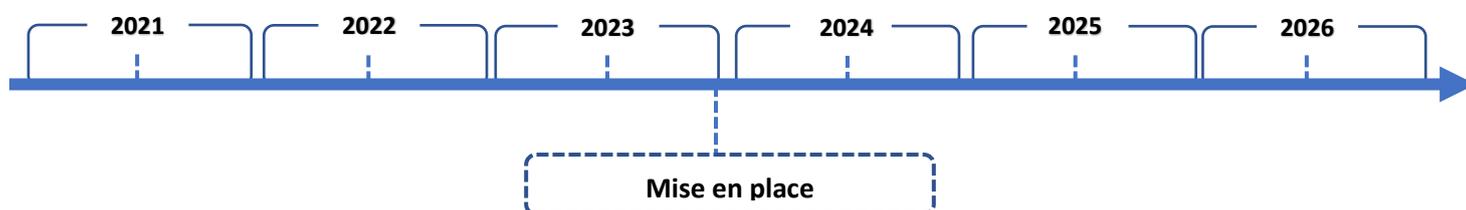


Il s'agit d'élargir les domaines de compétences des équipes d'encadrement afin d'apporter les solutions les plus adaptées aux difficultés rencontrées. Cet agent spécialisé en accompagnement social aura pour rôle d'analyser la situation afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des solutions, dans l'intérêt de l'enfant.

Objectifs visés

- Elaborer et mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement éducatif d'une personne ou d'un groupe sur le territoire
- Renforcer l'encadrement des enfants nécessitant un accompagnement particulier lors des temps périscolaires et d'accueil de loisirs
- Construire un cadre d'analyse et une expertise des pratiques éducatives et sociales
- Établir un diagnostic éducatif afin d'accompagner les équipes dans la mise en place de l'action éducative

Échéances envisagées



Publics cibles

- Publics fréquentant les accueils collectifs de mineurs de la commune (accueils de loisirs et périscolaires)

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
1 éducateur spécialisé	En cours d'estimation	
Événement	Lieu	Autre
	L'ensemble des ACM de la commune	

2.1.3. Construction d'une salle omnisports

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La municipalité s'est engagée dans son programme municipal à rendre accessible aux enfants et jeunes biotois certaines disciplines sportives d'intérieur de type volleyball, basketball, handball et bien d'autres sports...



L'enjeu est de permettre aux publics éloignés de ce type d'équipement sportif de bénéficier d'un accès aux clubs dans leur ville sans devoir être contraints de parcourir plusieurs kilomètres pour accéder à ces disciplines sportives.

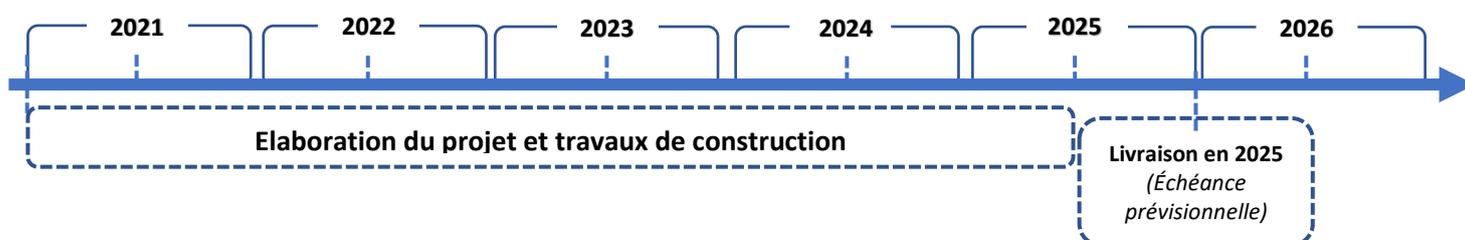
L'objectif est également de renforcer et de développer l'identité sportive de la commune en élargissant les propositions de disciplines. La promotion du sport ces prochaines années est un objectif important pour la collectivité qui met en avant le rôle majeur de la pratique sportive, tant les effets bénéfiques sur la santé que les valeurs qui lui sont associées : le respect des autres, le renforcement de l'estime de soi, la coopération dans l'établissement d'objectifs communs, le développement des apprentissages...

Afin d'associer les enfants dans la réalisation de ce projet, une consultation sera organisée pour leur permettre d'exprimer leurs avis tels que : les sports qu'ils aimeraient pratiquer à Biot ? Comment imaginent-ils l'architecture du bâtiment ou sa décoration ? Un concours de dessin sera proposé aux enfants afin qu'ils fassent émerger les représentations architecturales qu'ils imaginent pour ce nouvel équipement. Toutes ces représentations pourront être valorisées lors d'une restitution auprès de l'architecte et sur les réseaux sociaux de la commune.

Objectifs visés

- Rendre accessible certaines disciplines sportives aux enfants et jeunes biotois notamment les plus éloignés de ce type d'infrastructure
- Diversifier les offres sportives sur le territoire biotois
- Développer et renforcer l'identité sportive de la commune

Échéances envisagées



Publics cibles

- Tous les publics

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote du projet Service des sports Service technique	Estimation en cours	Site de la ville Presse locale Réseaux sociaux
Événement	Lieu	Autre
Inauguration de l'équipement	Le service et les élus étudient actuellement les différents emplacements disponibles pour accueillir le projet de construction	

2.1.4. Implantation d'un terrain multisports

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La Municipalité souhaite doter les différentes parties du territoire d'installations sportives, à disposition des publics et notamment par la mise en place d'un terrain multisports en libre accès.

Tout comme la construction de la salle omnisports, l'enjeu est de rendre accessible aux habitants, parents et enfants, un espace adapté pour pratiquer des sports d'extérieur en famille.

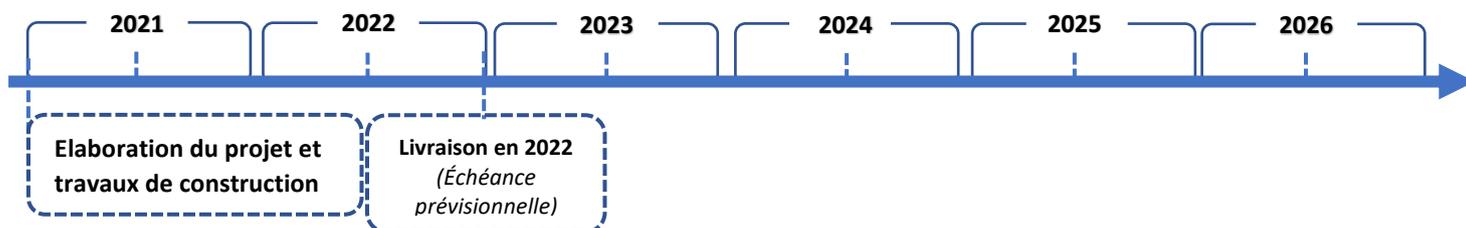
Dans le but d'assurer une égalité d'accès des équipements aux filles et aux garçons, une réflexion globale aura lieu dans l'élaboration de ce projet de construction afin de penser cet espace comme un lieu public partagé permettant de pratiquer de multiples activités.



Objectifs visés

- Permettre aux publics de bénéficier d'équipements pour pratiquer des sports d'extérieur
- Diversifier les équipements sportifs sur le territoire biotois
- Développer et renforcer l'identité sportive de la commune

Échéances envisagées



Publics cibles

- Tous les publics

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote du projet Service des sports Service Technique	En cours d'estimation	Site de la ville Réseaux sociaux et Biot Info
Événement	Lieu	Autre
Inauguration de l'équipement	Quartier de la Baume	

2.1.5. Aménagement d'un parcours de santé

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Un espace de loisirs et de détente sera aménagé pour les habitants, adultes, enfants et adolescents afin de donner l'accès à un parc arboré à proximité du village. Ce lieu de vie a vocation à évoluer au fur et à mesure des années en bénéficiant d'installations évolutives répondant aux besoins des usagers.

Plusieurs équipements verront le jour : une aire de pique-nique, un parcours santé, des affiches pédagogiques avec les noms des espèces méditerranéennes présentes sur le lieu.

Le but est également d'aménager un lieu de convivialité, de découverte de la nature et d'échanges pour les familles qui pourront vivre des activités de plein air proche de leur lieu de vie. Ce projet est en cours d'élaboration, les élus travaillent actuellement avec les agents communaux pour construire précisément les détails du projet.



Objectifs visés

- Donner accès à un espace naturel aménagé aux adultes et enfants les plus éloignés
- Aménager un lieu convivial permettant de renforcer le lien social entre les habitants
- Sensibiliser les publics à la préservation de la biodiversité
- Permettre aux habitants de pratiquer des sports d'extérieur en famille

Échéances intermédiaires et envisagées

Echéancier en cours d'élaboration

Publics cibles

- Tous les publics

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote du projet Service des sports Service Technique	En cours d'estimation	Site de la ville Presse locale Réseaux sociaux et Biot Info
Événement	Lieu	Autre
Inauguration	Pré Baigneux	

2.1.6. Manifestations culturelles à destination des enfants

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Afin de garantir l'accès à la culture sur le territoire au plus grand nombre d'enfants, y compris les plus défavorisés, la commune propose tout au long de l'année de nombreux événements gratuits. La culture, socle de découverte, d'émerveillement, nécessaire dans la construction de l'identité culturelle de chacun est un enjeu essentiel. Il est important de pouvoir la diffuser à une large échelle et ainsi la rendre accessible notamment à ceux qui n'ont malheureusement pas l'opportunité de pouvoir y accéder. Voici la liste des actions envisagées en 2021 (sous conditions de la situation sanitaire et des consignes données par les autorités publiques) et susceptibles d'être renouvelées les années suivantes :

- Semaine de la langue française et de la francophonie (13 au 21 mars 2021)
- Biot et les Templiers (2022)
- Journées Européennes des Métiers d'Art (10 et 11 avril 2021)
- Fête de la musique (21 juin 2021)
- Dance in Biot : master class, déambulation de danse, spectacle dans les rues du village et au jardin Frédéric Mistral (6 juillet 2021)
- Festival des mardis marionnette (tous les mardis du 20 juillet au 17 août 2021, spectacle différent chaque semaine.)
- Cinéma de plein air tous les mercredis du 14 juillet au 18 août.
- Fête patronale de la Saint Julien (20 au 23 août 2021) : aubade, bals, jeux pour les enfants et découverte des traditions provençales.
- Fête des associations
- Journées Européennes du patrimoine (18 et 19 septembre 2021).
- Halloween : déambulation, spectacle, goûter (31 octobre 2021)
- Biot j'adore Noël : animations pour les enfants (décembre 2021)

Objectifs visés

- Rendre accessible les activités culturelles au plus grand nombre d'enfants de la commune, y compris les plus défavorisés.
- Promouvoir l'identité culturelle de la commune.



Ressources Humaines	Budget	Communication
Les agents du service événementiel et communication. Le comptoir citoyen Divers prestataires et acteurs culturels locaux	En cours d'évaluation	Presse locale Réseaux sociaux Site internet
Événement	Lieu	Autre
	Territoire biotois	

2.2. Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes

2.2.1. Le relai d'information jeunesse

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Le service loisirs et jeunesse assure une permanence tout au long de l'année dans ses locaux afin d'accompagner et d'orienter les jeunes âgés entre 11 ans et 25 ans. Cet accueil consiste à les accompagner dans leurs démarches professionnelles ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Ce relai permet notamment de faire le lien entre les différents organismes ou institutions et le jeune pour répondre aux mieux à ses besoins.



Objectifs visés

- Identifier, accueillir, informer et orienter les jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle
- Informer les jeunes sur les dispositifs proposés par les organismes et les institutions
- Conseiller et aider les jeunes qui s'orientent vers des offres de formation ou d'emploi en les y préparant
- Collaborer étroitement avec les missions locales

Échéances envisagées



Publics cibles

- Jeunes âgés entre 11 ans et 25 ans.

Moyens dédiés

Ressources Humaines 1 responsable du service loisirs-jeunesse 1 animateur référent	Budget Intégré dans le budget du service loisirs-jeunesse	Communication Instagram Promeneurs du Net
Événement « Moi, mon avenir » : forum regroupant de nombreux partenaires (organismes, stands de prévention, missions locales...)	Lieu L'ensemble du territoire CASA	Autre

2.2.2. Le travail de rue

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Chaque mardi, de 17h00 à 19h00, un animateur du service jeunesse et un éducateur spécialisé de la CASA assurent une présence sur le terrain pour aller au contact direct dans les espaces que les jeunes occupent.

Cette démarche vise à nouer des liens avec les jeunes qui ne fréquentent plus les structures d'accueil ou qui ont des rapports difficiles avec les institutions.

Cette approche permet d'intégrer dans des dispositifs les jeunes sortis parfois du système scolaire pour leur permettre d'initier une insertion professionnelle et sociale.



PREVENTION

Objectifs visés

- Identifier les jeunes susceptibles de relever d'un accompagnement
- Etablir un contact avec les jeunes sortis du circuit scolaire afin de les orienter vers des dispositifs
- Nouer un lien avec la jeunesse biotoise ne fréquentant pas les structures d'accueil

Échéances envisagées



Publics cibles

- Jeunes âgés entre 11 ans et 25 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
1 animateur du service jeunesse 1 éducateur spécialisé de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis	Mise à disposition d'un agent communal	
Événement	Lieu	Autre
1 fois par bimestre : collation au lycée Simone Veil pour garder le lien avec les jeunes biotois	Territoire biotois	

2.2.3. Le Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Le CISPD est un dispositif de partenariat local entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance. La cellule de veille est un dispositif interne mis en place sous la responsabilité de la commune, elle est constituée des membres suivants :



- Élus
- Gendarmerie
- Police municipale
- Responsables des collèges et lycées
- Directrice du service jeunesse
- Animatrice du service jeunesse
- Assistante sociale du collège
- Médiateurs du conseil départemental
- Représentants de la mission locale
- Antenne de justice
- Éducateur de la communauté d'agglomération

Ce groupe de travail est animé et piloté par le service jeunesse de la commune afin d'étudier et apporter des réponses concrètes aux faits dont elle a connaissance, notamment au sein des établissements scolaires et de loisirs. La cellule de veille se réunit entre chaque période de vacances pour élaborer le plan d'action de prévention sur le territoire biotois et mettre en œuvre le suivi personnalisé des jeunes en difficulté sociale ou scolaire.

Objectifs visés

- Apporter des réponses adaptées et concertées aux difficultés rencontrées par les jeunes
- Mutualiser les moyens disponibles afin d'assurer une veille à l'échelle du territoire
- Harmoniser les modalités d'accompagnement dans l'ensemble des structures biotoises

Échéances envisagées



Publics cibles

- Les enfants et jeunes du territoire biotois.

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Les moyens sont détaillés dans la rubrique « présentation de l'action envisagée »	/	
Événement	Lieu	Autre
	Ecoles, collèges, structures ACM	

2.2.4. Les interventions au collège l'Eganaude

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

A la demande du collège, 2 fois par semaine, un animateur socioculturel du service jeunesse accompagne les élèves dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets. L'animateur a notamment pour rôle, d'accompagner les jeunes en difficulté scolaire et/ou sociale afin de les aider à résoudre les problématiques qu'ils rencontrent et les orienter vers les bons interlocuteurs.

Ces interventions sont organisées en étroite collaboration avec le personnel du collège afin de mutualiser le suivi. L'agent mis à disposition est également le référent bien-être au sein de l'établissement.

Objectifs visés

- Informer les jeunes sur les activités disponibles au sein du territoire
- Suivre les élèves en difficulté et les mettre en relation avec les acteurs pouvant les accompagner dans la résolution des problèmes rencontrés
- Au côté de l'équipe éducative, participer à la lutte contre le harcèlement scolaire
- Participer aux actions de prévention dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Échéances envisagées



Publics cibles

→ Collégiens

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mise à disposition d'un animateur du service jeunesse	Intégré dans le budget général du service loisirs-jeunesse	Intranet du collège Groupe de travail au sein du collège pour informer les élèves
Événement	Lieu	Autre
	Collège de l'Eganaude, Biot	

2.2.5. Promeneurs du net

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Les « Promeneurs du Net » est un dispositif qui permet d'entrer en relation avec les jeunes sur Internet afin de prolonger l'action éducative sur ce nouveau territoire d'intervention. Cette démarche vise à proposer aux jeunes d'être « ami » sur les réseaux sociaux, ce qui leur offre la possibilité d'échanger avec les agents du service loisirs et jeunesse (3 créneaux par semaine seront proposés).



Ce dispositif permet de travailler sur les thématiques suivantes :

- Le lien social
- La vie numérique
- L'intervention éducative
- L'émergence d'initiatives
- Les nouvelles pratiques collaboratives
- La prévention des comportements à risque et du mal-être
- La promotion des valeurs de la République et de la laïcité

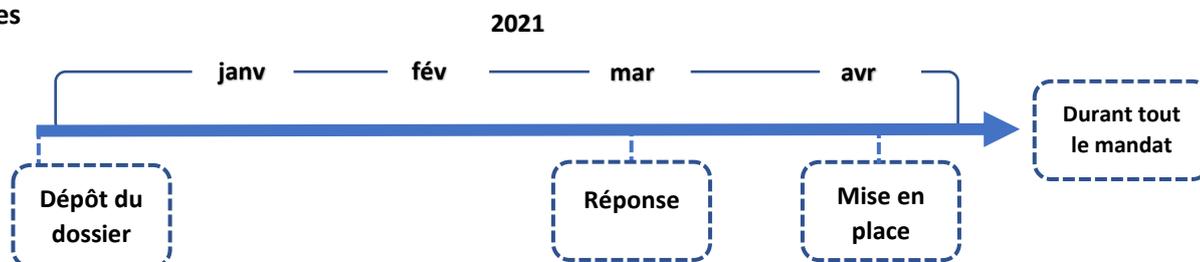
Par son intervention sur les réseaux sociaux, la ville de Biot souhaite dès 2021, assurer une présence sur le net afin d'apporter un accompagnement et un soutien supplémentaire aux jeunes, en répondant à leurs préoccupations et besoins.

Ce projet s'inscrit dans la politique d'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales et en collaboration avec la CAF des Alpes-Maritimes.

Objectifs visés

- Inscrire l'action éducative dans une continuité
- Assurer une présence sur les réseaux sociaux afin d'assurer une veille
- Etablir une relation confiance individuelle ou collective pour répondre aux préoccupations des jeunes

Échéances envisagées



Publics cibles
10-25 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
1 responsable loisirs-jeunesse 1 animateur jeunesse	Subvention CAF : 1 000€/an renouvelable 1 fois	Réseau CAF « Promeneurs du Net » Réseaux sociaux de la commune Biot Info
Événement	Lieu	Autre
	Instagram du service jeunesse	

2.2.6. Copains bienveillants

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Dès 2021, la ville de Biot souhaite en partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) et les enseignants, déployer le dispositif « Copains bienveillants » qui vise à lutter contre le harcèlement dans les établissements scolaires.

Il s'agit de sensibiliser les enfants et jeunes au harcèlement et de faire appel dans chaque classe à des élèves volontaires pour être des appuis auprès de leurs camarades.

L'objectif est de responsabiliser les élèves et de donner la possibilité à chacun de s'exprimer dans un climat de confiance et d'inciter les élèves rencontrant des situations de harcèlement, à rompre le silence. Ce dispositif donnera l'opportunité aux élèves de travailler et réfléchir à la définition et notions de harcèlement ainsi que les sanctions applicables.

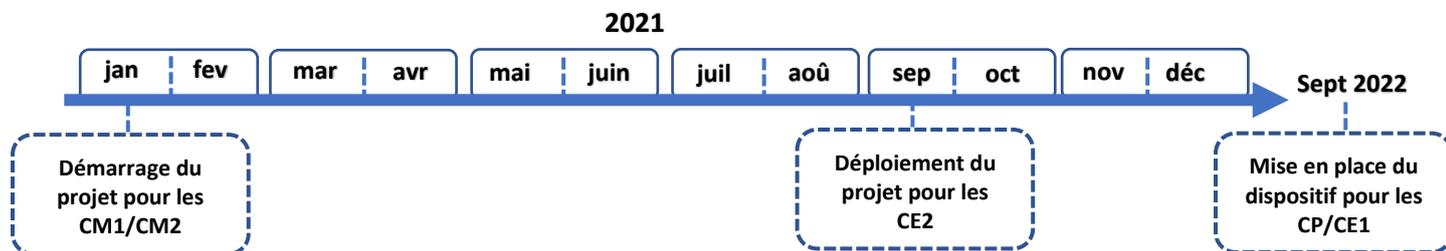
Les équipes éducatives aux côtés de la BPDJ assureront la mise en place de cet accompagnement en désignant dans chaque structure des adultes référents qui pourront apporter toute l'aide nécessaire aux élèves pour lutter contre ces phénomènes de harcèlement.



Objectifs visés

- Donner la possibilité à chaque élève de pouvoir s'exprimer dans un climat de confiance
- Inciter les élèves rencontrant des situations de harcèlement à s'exprimer
- Sensibiliser les élèves aux risques de phénomènes de harcèlement
- Identifier les personnes référentes dans chaque établissement pour apporter l'aide et le soutien nécessaire pour lutter contre le harcèlement

Échéances envisagées



Publics cibles

- Enfants et jeunes fréquentant les écoles élémentaires et accueils collectifs de mineurs biotois.

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote du projet : responsable du service loisirs-jeunesse Cheffe de la police municipale (volet réglementaire)	Budget du service loisirs-jeunesse	Réseau gendarmerie Nice-Matin Radio Biot-info et réseaux sociaux
Événement	Lieu	Autre
	Ecoles élémentaires biotoises Accueils collectifs de mineurs	

3) Un parcours éducatif de qualité

3.1. Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire

3.1.1. Mise en place d'agents communaux dans les lignes de transport scolaire

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Tout au long de l'année et pour l'ensemble des écoles, un service de transport scolaire est proposé à l'ensemble des familles. Ce service est géré par la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis en lien avec les services communaux.



Les lignes garantissent un accès à l'école aux enfants scolarisés en maternelle, élémentaire et domiciliés dans les différents quartiers de la commune. La commune a fait le choix de mettre à disposition dans chaque bus scolaire, un agent communal le matin et le soir afin d'accompagner les enfants. Les agents accompagnateurs travaillent tous au sein des écoles, ce qui permet aux enfants d'aller à l'école dans un climat sécurisé et sécurisant et garantir la sérénité aux parents.

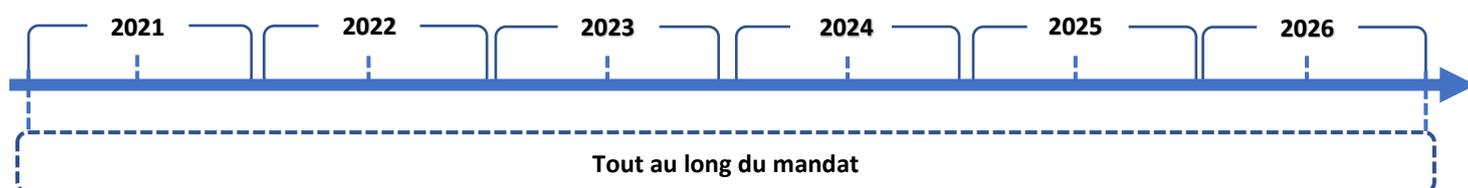
Un service municipal gratuit d'accueil du matin est proposé aux familles afin de les inciter à utiliser les transports scolaires pour se rendre à l'école.

De plus, depuis septembre 2020, la municipalité a souhaité étendre les horaires d'accueil du matin et du soir afin de permettre aux parents ayant leur entreprise éloignée des écoles de pouvoir venir les chercher en toute sérénité. Ceci permet également aux enfants de vivre des activités éducatives et de réaliser leurs devoirs dans le calme, grâce notamment à la mise en place des études surveillées.

Objectifs visés

- Garantir un transport sécurisé et sécurisant aux enfants
- Soutenir les parents dans l'organisation de leur vie quotidienne

Échéances envisagées



Publics cibles

- Maternelles et élémentaires scolarisés à Biot

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
1 agent communal dans chaque bus scolaire	Intégré dans le budget loisirs-jeunesse	Réseau Envibus Site internet de la commune
Événement	Lieu	Autre
A minima 1 formation proposée chaque année (fin août) pour former les agents aux règles de sécurité	Ecoles maternelles et élémentaires de Biot	

3.1.2. Organisation de sorties culturelles extrascolaires à destination des jeunes biotois

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

La ville de Biot propose une sortie culturelle par bimestre aux jeunes biotois âgés entre 11 ans et 25 ans afin de faciliter l'accès aux offres culturelles aux plus éloignés, qui, pour des raisons sociales ou économiques, ne peuvent y accéder.

Cette initiative, animée par les animateurs du service jeunesse, permet aux jeunes d'aller à titre d'exemple, au cinéma, au musée au théâtre, aux concerts, aux spectacles et toutes autres formes d'expressions artistiques et culturelles.

L'enjeu est de considérer que l'accès à la culture est un droit fondamental permettant notamment à chacun de se construire une identité culturelle forte. Il s'agit également de maintenir le lien tout au long de l'année avec les jeunes biotois afin de tisser une relation de confiance et de proximité avec leur commune.



Objectifs visés

- Favoriser l'accès aux offres culturelles aux jeunes biotois
- Valoriser et faire connaître les différentes formes d'expression culturelle
- Renforcer le lien entre les jeunes et la collectivité
- Permettre à chacun de se construire une identité culturelle forte

Échéances envisagées



Publics cibles

- Jeunes âgés entre 11 et 25 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines 2 agents du service jeunesse	Budget 1 500€ par an	Communication Instagram de l'Espace Jeunes
Événement	Lieu Sorties organisées dans les Alpes-Maritimes	Autre

3.1.3. L'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier

Niveau de départ

Maintien d'une action

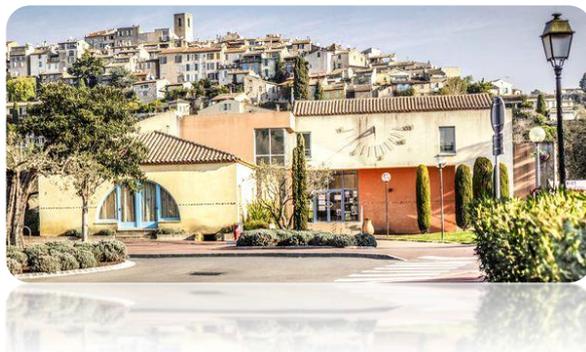
Présentation de l'action envisagée

L'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier est un service municipal qui a pour mission principale de favoriser l'accès des enfants, des jeunes et des adultes à un enseignement artistique spécialisé ainsi qu'aux pratiques culturelles.

Il propose un large panel d'enseignements artistiques et contribue à l'animation de la vie culturelle locale.

Des cours de danse classique, danse jazz, musique et formation musicale, théâtre et arts plastiques sont dispensés au sein des locaux.

Les enseignants de l'EAC interviennent avec d'autres associations locales dans les écoles pour proposer des ateliers aux enfants durant le temps de pause méridienne (18h d'animation par semaine dans 3 écoles).



Objectifs visés

- Permettre aux enfants scolarisés à Biot de bénéficier durant la pause méridienne d'ateliers artistiques
- Promouvoir et faire découvrir les différentes formes d'expression culturelle
- Développer les apprentissages des enfants en diversifiant les approches pédagogiques
- Participer à l'éducation des enfants en complémentarité avec l'éducation scolaire et familiale

Fréquence



Publics cibles

- Elèves âgés entre 6 et 11 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines Associations locales (ping-pong, musique, compagnie de théâtre) Professeurs de l'EAC	Budget Budget annuel des intervenants extérieurs : 18 700€	Communication
Evénement	Lieu Ecoles élémentaires de Biot	Autre

3.1.4. Le développement des supports numériques dans les écoles

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La Municipalité souhaite durant le mandat développer le numérique dans l'ensemble des écoles, en support pour les enseignants afin de favoriser les apprentissages des enfants et diversifier les approches pédagogiques.

Il s'agit d'ici 2026 d'équiper l'ensemble des salles de classe de la commune d'un équipement numérique tel qu'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) ou d'un Vidéo Projecteur connecté.



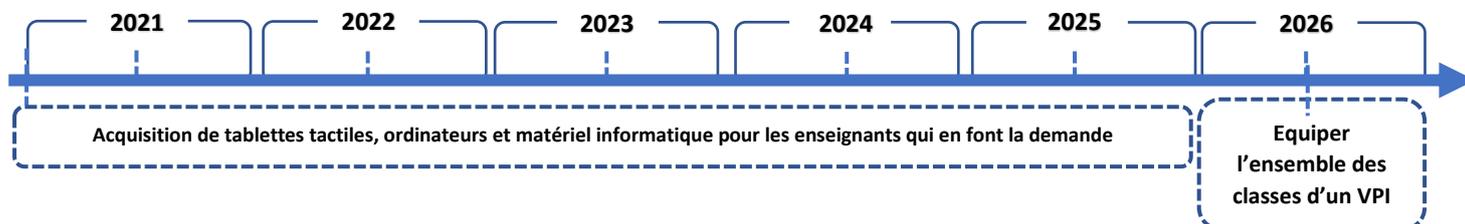
Ces supports innovants sont propices au développement des apprentissages des enfants et permettent d'aborder certaines matières de manière ludique via des exercices interactifs ou lors de diffusion de vidéos qui viendront compléter les apports théoriques des enseignants.

A la demande des enseignants, la commune mettra à disposition des tablettes tactiles qui viendront compléter les supports numériques et les tablettes déjà mises à disposition dans les écoles. D'autres supports seront également prévus pour les enseignants (caméra hue, ordinateurs portables, répéteur wifi pour améliorer les connexions dans les salles de classe etc.)

Objectifs visés

- Equiper l'ensemble des salles de classe de la commune d'un équipement numérique (vidéoprojecteur interactif ou d'un vidéoprojecteur connecté).
- Acquérir des tablettes tactiles pour les enseignants qui en font la demande

Échéances envisagées



Publics cibles

- Elèves scolarisés à Biot

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Service informatique de la commune	En cours d'estimation	
Événement	Lieu	Autre
	Ecoles maternelles et élémentaires biotoises	

3.1.5. Le renforcement de la collaboration avec la médiathèque de Biot

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

La médiathèque accueille tout au long de l'année les enfants de la Petite Enfance, les élèves des écoles biotoises ainsi que les différents accueils de loisirs et propose des ateliers ou outils adaptés aux souhaits des enseignants.

Cette collaboration est un réel atout dans le développement des apprentissages des enfants et dans la diversification des approches pédagogiques.

Un car communal est mis à disposition des enseignants qui souhaitent se rendre à la médiathèque, ce déplacement n'est pas pris en compte dans leurs quotas de sorties.



La Municipalité s'est engagée dans son programme à renforcer et développer les liens culturels et pédagogiques avec la médiathèque, notamment en les associant aux événements de la commune qui seront organisés ces prochaines années, telle que la journée mondiale de l'enfance.

Enfin, chaque école est dotée d'une bibliothèque et d'un agent de BCD (bibliothèque centre de documentation) pour sensibiliser les enfants tout au long de l'année au goût de la lecture.

Objectifs visés

- Développer et renforcer les liens pédagogiques avec la médiathèque
- Permettre aux enseignants et animateurs d'accéder aux documents ou références sur les thèmes qu'ils souhaitent aborder
- Associer la médiathèque aux événements culturels de la commune

Échéances envisagées



Publics cibles

- Enfants de la Petite Enfance
- Elèves scolarisés à Biot
- Enfants des accueils de loisirs et de l'espace jeunes

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
/	/	Site internet de la médiathèque Site internet de la commune
Événement	Lieu	Autre
Événements communaux	Petite Enfance, écoles et ACM biotois	

4) La participation et l'engagement de chaque enfant et jeune

4.1. Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes pour les associer aux projets de ville

4.1.1. La mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

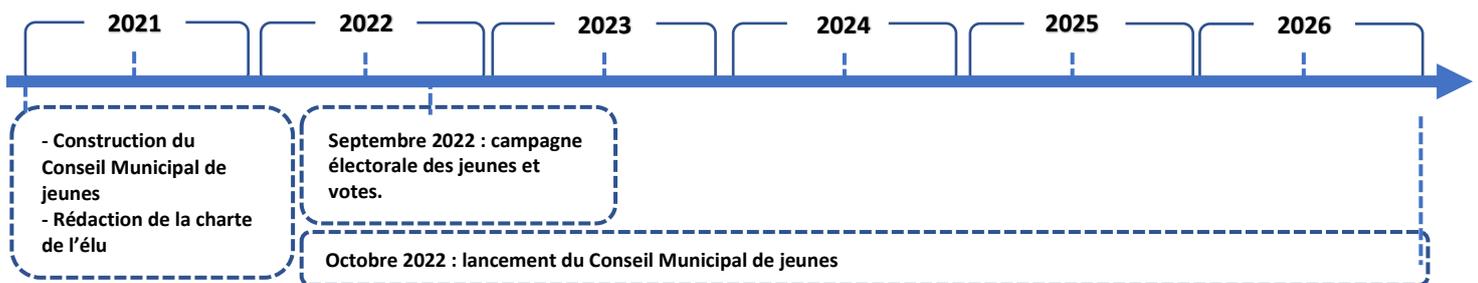


La Municipalité s'est engagée dans son programme municipal à écouter et impliquer la jeunesse dans de nombreux projets. Cette initiative permettra aux élus de prendre en compte l'avis des jeunes lors des prises de décisions et ainsi répondre au mieux aux besoins et aux attentes. Actuellement, la conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et au Transport s'investit aux côtés du service loisirs-jeunesse pour construire un Conseil Municipal de Jeunes qui œuvrera dans ce sens. Ce dispositif donnera la possibilité à chaque jeune de construire sa place au sein de la commune et de rencontrer les personnes qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de la collectivité.

Objectifs visés

- Reconnaître aux jeunes leurs capacités d'analyse, d'implication, d'action et de proposition dans un intérêt collectif
- Promouvoir la citoyenneté et l'implication dans la vie locale
- Construire un dialogue entre les jeunes, les élus et les acteurs locaux
- Permettre aux jeunes d'exprimer les problématiques vécues afin de mieux prendre en compte leurs avis
- Encourager les jeunes à vivre l'expérience d'un engagement civique
- Impliquer la jeunesse pour faire émerger de nouveaux projets
- Permettre aux jeunes de développer leurs capacités à s'exprimer, à argumenter et à raisonner dans le but d'un intérêt collectif
- Développer l'esprit critique et les capacités à solutionner et à agir

Échéances intermédiaires et envisagées



Publics cibles

- Enfants âgés de 6 à 11 ans

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote : responsable du service loisirs-jeunesse L'ensemble des directions d'ACM	En cours d'estimation	Site internet de la commune Affichage dans chaque école Réseaux sociaux
Événement	Lieu	Autre
	Salle du Conseil Municipal	

4.1.2. Développement et renforcement des liens intergénérationnels entre les seniors et la jeunesse biotoise

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Lorsque la situation sanitaire le permettra et dans le but de construire un échange entre les jeunes et les seniors biotois, des nouveaux projets seront développés pour renforcer ces liens.



Cette démarche est également valorisante pour chacun, d'une part pour les seniors, qui auront l'opportunité de partager leurs savoirs, leurs expériences, leurs témoignages et ainsi valoriser chaque étape de la vie, quel que soit son âge. D'autre part, les jeunes auront l'occasion lors de chaque période de vacances scolaires de s'impliquer dans des projets intergénérationnels qui serviront de support fédérateur avec les seniors.

A titre d'exemple, plusieurs initiatives seront mises en place par les jeunes de l'accueil de loisirs adolescents :

- Ateliers autour des supports numériques animés par les adolescents
- Ateliers de cuisine au CCAS
- Ateliers de découverte des jeux d'antan

Aussi, les enfants des accueils périscolaires élaborent chaque année des cartes de vœux qu'ils font parvenir aux seniors du CCAS.

Objectifs visés

- Renforcer les liens entre les jeunes et les seniors biotois
- Construire des échanges tout au long de l'année entre les seniors du CCAS et les adolescents de l'accueil de loisirs
- Responsabiliser et impliquer les jeunes dans la vie locale

Échéances envisagées



Publics cibles

- Seniors du CCAS
- Adolescents

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Directrice de l' ALSH adolescents L'équipe d'animation de l'ALSH	Budget du service loisirs-jeunesse	Réseaux sociaux de la commune Biot-Info
Événement	Lieu	Autre
	ALSH adolescents CCAS de la ville de Biot	

4.1.3. L'intégration de l'instruction civique dans les temps périscolaires

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La municipalité s'est engagée à placer l'instruction civique au cœur des projets pédagogiques des accueils périscolaires.

Cette volonté se traduit de la manière suivante :

- L'intégration de l'instruction civique dans le projet éducatif de la commune
- La création de groupes de paroles au sein des accueils périscolaires pour permettre aux enfants de participer à l'organisation de la vie collective de la structure
- Donner à chaque enfant les moyens de s'exprimer
- Permettre aux enfants de redécouvrir leur territoire et de se l'approprier
- Mieux connaître l'environnement proche dans lequel l'enfant évolue
- Découvrir les richesses du patrimoine local : bâti, culturel, historique et naturel.



Objectifs visés

- Impliquer les enfants dans l'organisation de la vie collective de la structure
- Promouvoir et faire découvrir le patrimoine local

Échéances envisagées



Public cible

- Enfants âgés entre 6 et 11 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation de chaque directeur périscolaire Animateurs	Intégré dans le budget loisirs-jeunesse	Conseil d'école Biot info Réseaux sociaux de la commune CCVS
Événement	Lieu	Autre
	L'ensemble des accueils périscolaires de la commune	

4.1.4. Comité Consultatif de la Vie Scolaire (CCVS)

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Trois fois par an, un CCVS est organisé avec l'ensemble des acteurs incontournables de l'éducation. Il est constitué des représentants de l'Associations de Parents d'Elèves (APE), des directions scolaires et périscolaires, des représentants de l'inspection de l'Education Nationale et de la Préfecture, des services municipaux, du Maire et des élus délégués aux missions relevant de l'enfance et de la jeunesse mais aussi de l'agriculture et de la restauration collective, du développement économique, de l'informatique et des travaux.



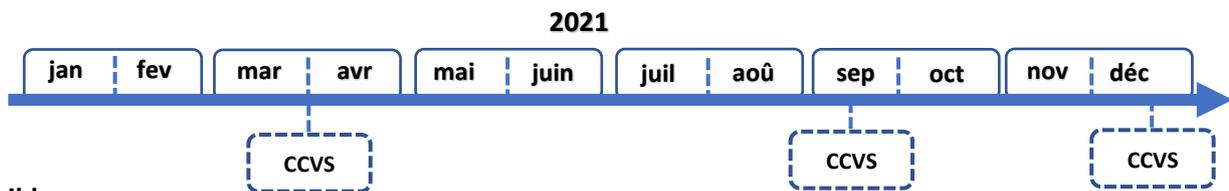
Cette instance a pour vocation de conduire de manière partagée, la politique éducative communale et de présenter les actions pédagogiques ainsi que les moyens alloués.

Lorsque le Conseil Municipal de Jeunes sera constitué, les représentants pourront également venir présenter leurs points de vue sur un sujet ou un projet afin que leurs avis puissent être intégrés lors des prises de décisions.

Objectifs visés

- Faire émerger de nouveaux projets
- Associer l'ensemble des acteurs éducatifs dans la conduite de la politique éducative communale
- Informer l'ensemble des partenaires des moyens alloués en terme de fonctionnement et d'investissement

Fréquences



Publics cibles

- Associations de Parents d'Elèves
- Directions scolaires et d'ACM
- Partenaires techniques et institutionnels

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation du service Education	/	
Événement	Lieu	Autre
	Ecoles du territoire ACM communaux	

4.1.5. Conseil de la Petite Enfance

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

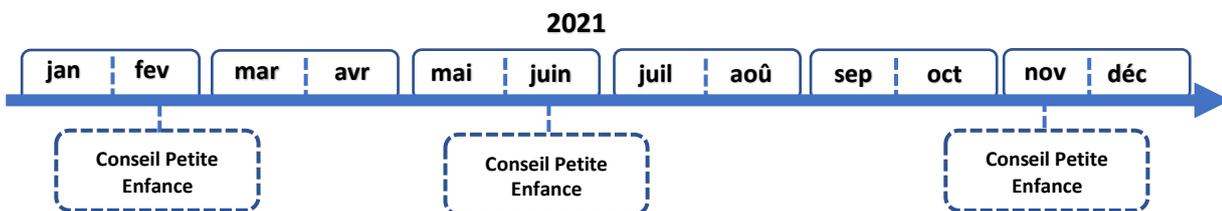
Mis en place à l'initiative de la commune, ce conseil est un espace de dialogue, d'information et de coopération entre les élus, les professionnels et les représentants des parents. Il permet de construire une relation d'échanges et de confiance avec les parents dans un esprit de coéducation, il s'agit notamment de définir le rôle de chacun de ceux qui entourent l'enfant dans le processus éducatif.

Ce lieu de coopération permet également d'évaluer les services proposés, d'identifier les besoins des familles et de répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis. Ces rencontres ont aussi vocation à faire émerger de nouveaux projets dans les différentes crèches communales.

Objectifs visés

- Répondre aux besoins des familles et des enfants accueillis
- Favoriser la coopération entre les parents et les professionnels dans une démarche de coéducation
- Evaluer tout au long de l'année la mise en œuvre des objectifs fixés
- Réajuster si nécessaire le fonctionnement de la structure
- Faire émerger de nouveaux projets

Fréquences



Publics cibles

- Parents

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Directions des CMA Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance Professionnels de la crèche	Intégré dans le budget du service petite enfance	
Événement	Lieu	Autre
	Crèche Multi Accueil Orange Bleue Crèche Multi Accueil des Diabiotins	

4.1.6. Le dispositif jeunes

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Cette action est menée une fois par an en collaboration avec la Mission Locale Antipolis et le service de prévention de la CASA. Elle a pour but de remobiliser la jeunesse biotoise et du moyen pays pour les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le dispositif dure 15 jours et est encadré par l'équipe du service jeunesse, qui accompagne 7 jeunes âgés entre 16 et 25 ans, déscolarisés et/ou sans qualification professionnelle.

Plusieurs intervenants viennent animer des ateliers afin d'enrichir la réflexion des jeunes et apporter des compétences techniques et méthodologiques pour favoriser leur réinsertion.



Objectifs visés

- Permettre aux jeunes de développer des compétences en matière de rédaction de CV et de lettre de motivation
- Acquérir des compétences pour réussir des entretiens d'embauche ou des tests de sélection dans d'intégrer une formation
- Mobiliser les jeunes autour de la culture, du sport, des loisirs
- Renforcer sa confiance en soi et son estime personnelle
- S'impliquer dans un projet d'intérêt collectif
- Intégrer une démarche écocitoyenne

Échéances envisagées



Publics cibles

- Biotois âgés entre 16 et 25 ans

Moyens

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mise à disposition de 2 agents communaux	Action financée entièrement par la commune. 750€ de sorties, prise en charge des repas	
Événement	Lieu	Autre
	Complexe Sportif Pierre Operto	

4.1.7. Le BAFA solidaire

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Les jeunes s'engagent dans un parcours de janvier à juin jusqu'à l'obtention du BAFA et bénéficient du financement par la Croix Rouge Française de la première partie de leur formation.

En contrepartie, le jeune s'investit 70h bénévolement auprès de la Croix Rouge et dispose d'un accompagnement individuel du service de prévention jeunesse de la CASA et du service jeunesse de la commune.

Cet engagement bénévole peut prendre différentes formes : aide alimentaire, collecte de denrées alimentaires, participation à des petits chantiers dans les locaux de la Croix Rouge... Il s'agit d'impulser une dynamique positive afin d'accompagner le jeune dans sa réinsertion sociale et professionnelle.



Objectifs visés

- Obtenir le BAFA en six mois
- Inscrire et valoriser les jeunes dans un engagement bénévole
- Susciter de l'intérêt pour l'action volontaire et citoyenne
- Impulser une dynamique d'insertion
- Faire découvrir le monde associatif et de l'implication citoyenne

Échéances envisagées

1 fois par an

- Recrutement : entre novembre et décembre
- Dispositif : de janvier à juin

Publics cibles

- Jeunes âgés entre 17 et 25 ans.

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote : responsable du service jeunesse		
Événement	Lieu	Autre
	Biot	

4.1.8. L'Opération Court Chantier (OCC)

Niveau de départ

Maintien d'une action

Présentation de l'action envisagée

Le chantier de jeunes est proposé tous les 2 ans et permet à 8 jeunes de participer durant 4 semaines à la rénovation et à la mise en valeur du patrimoine bâti biotois. Cette action est proposée aux jeunes âgés entre 16 ans et 25 ans qui se trouvent en situation de rupture sociale et professionnelle et cumulant des freins dans leur insertion.



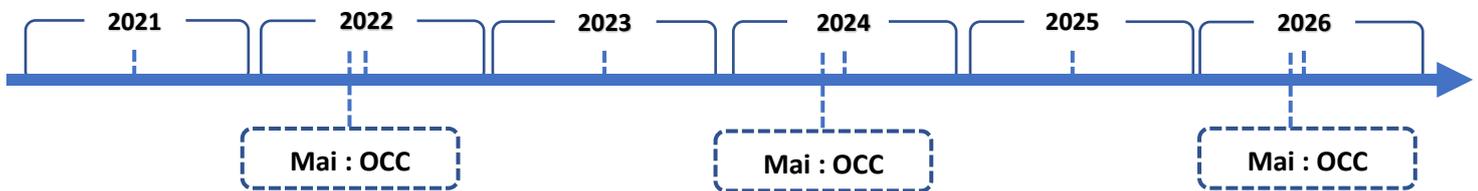
Durant toute la durée de l'opération, la moitié du temps est consacrée aux rencontres avec les organismes d'insertion et les représentants d'institutions, qui les aident et accompagnent dans la clarification de leur projet personnel et professionnel.

D'autres intervenants sont mobilisés pour animer des ateliers de prévention autour des conduites addictives (alcool, tabac, drogues.) et de sensibilisation à la citoyenneté et à l'écocitoyenneté. Ce chantier est mis en place en concertation avec les services prévention de la CASA et la Mission Locale.

Objectifs visés

- Favoriser l'insertion des jeunes âgés entre 16 et 25 ans en situation de rupture sociale et professionnelle
- Orienter les jeunes vers les bons interlocuteurs institutionnelles et les organismes d'accompagnement
- Permettre aux jeunes de retrouver confiance en soi et l'estime d'eux-mêmes
- Promouvoir la citoyenneté et l'implication dans la vie locale

Échéances envisagées



Publics cibles

- Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Encadrement du groupe par 2 agents communaux	750€ de matériel Coût de l'encadrement	Site internet de la commune Réseaux sociaux Biot info
Événement	Lieu	Autre
Inauguration du chantier	Territoire biotois	

4.2. Participer à la Consultation nationale des 6/18 ans

4.2.1. Consultation nationale des 6/18 ans

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

La commune s'engage à participer à l'une des consultations nationales d'UNICEF France afin de donner la parole aux enfants biotois sur des sujets qui les concernent et qui représentent des enjeux importants dans la promotion et l'application de la Convention Internationale des Droits de l'enfant.

**Consultation nationale
des 6/18 ans**

Cet événement est une opportunité pour la commune de mettre en lumière la perception des enfants dans divers sujets et de récolter des informations pertinentes pour orienter si nécessaire la politique publique et enrichir la réflexion des équipes éducatives pour une meilleure adaptation des projets de structure.

Objectifs visés

- Recueillir la perception des enfants et jeunes sur un sujet spécifique
- Bénéficier de l'analyse détaillée des résultats dans le but d'aider et informer les élus dans les orientations de la politique publique en faveur de l'enfance et à la jeunesse

Échéances envisagées

La date sera fixée lors d'un comité de pilotage

Publics cibles

- Elèves scolarisés à Biot
- Adolescents de l'espace jeunes

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilotage de l'action par le service Education de la commune		Site de la ville Réseaux sociaux de la commune
Événement	Lieu	Autre
	Ecoles biotoises ACM	

5) Le partenariat avec UNICEF

5.1.1. Le Comité de Pilotage (COFIL)

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Depuis le 17 juillet 2020, un comité de pilotage a été constitué afin de choisir les recommandations dans lesquelles la commune souhaite s'impliquer dans le cadre du dispositif « Ville Amie des Enfants » (VAE) et notamment pour définir les actions à mettre en œuvre pour parvenir à atteindre les objectifs fixés.



Ce comité a pour but de conduire durant le mandat le dispositif VAE afin d'évaluer la bonne mise en œuvre des engagements pris auprès d'UNICEF et de définir chaque année les orientations stratégiques en matière d'éducation en faveur des enfants et des jeunes du territoire.

Le COFIL est constitué des membres suivants :

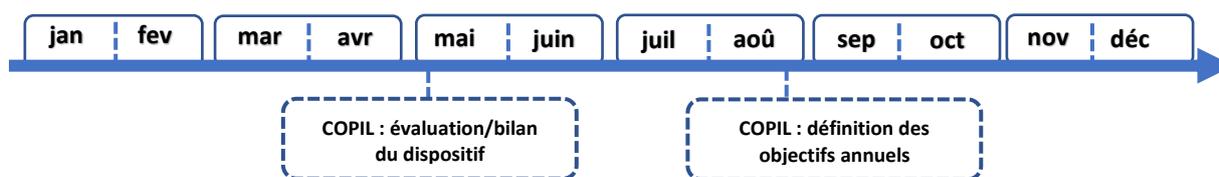
- Le conseiller municipal délégué à la qualité du Service Public
- Le conseiller municipal délégué à l'Education
- La conseillère municipale déléguée aux Loisirs et au Transport
- La conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance
- La responsable du service Petite Enfance, Education et Sports
- Le chargé de projets et de coopération CTG

En début d'année scolaire, un COFIL se tiendra afin de définir les projets majeurs de l'année et identifier les enjeux importants dans lesquels il faut s'investir tout en déterminant les moyens pour y parvenir.

Objectifs visés

- Piloter à l'échelle du territoire les engagements pris dans le cadre du titre de Ville Amie des Enfants
- Définir les orientations stratégiques en matière d'éducation en faveur des enfants et des jeunes du territoire
- Fixer les objectifs annuels
- Déterminer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs
- Faire émerger de nouveaux projets en faveur de l'enfance et la jeunesse

Fréquences prévisionnelles



Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Mobilisation des élus 1 pilote de projet Responsable du service PE Education Sport	Intégré dans le budget Education	Biot-Info
Événement	Lieu	Autre
	Salle Gilardi	

5.1.2. #EnBleuPourUnicef

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

À l'occasion de la journée mondiale de l'enfance du 20 novembre 2020, la Municipalité s'est engagée en faveur des droits de l'enfant et a mis en avant l'importance d'agir pour le respect des droits de l'enfant.

Durant cet événement, les enseignants et les équipes d'animation des différentes écoles biotoises se sont mobilisées auprès des enfants en classe et durant les temps de loisirs autour des droits de l'enfant et l'accès à l'éducation. Les outils pédagogiques développés par l'UNICEF ont permis aux équipes éducatives de préparer les activités pour aborder ces sujets.

A travers des exercices et des ateliers ludiques, les enfants ont eu l'occasion d'aborder durant cette journée, l'importance des droits au quotidien dans une société et la protection que cela apporte.

La médiathèque située à Biot a été symboliquement éclairée aux couleurs de l'UNICEF, lieu de culture, de découverte et d'apprentissage. Cette action sera reconduite chaque année sur le territoire biotois afin de souligner l'engagement de la commune pour la promotion et la protection des droits de l'enfant.



Objectifs visés

- Participer chaque année à la journée internationale des droits de l'enfant
- Impliquer l'ensemble des écoles et des accueils collectifs de mineurs de Biot dans cet événement
- Organiser des ateliers autour des droits de l'enfant et l'accès à l'éducation

Échéances envisagées



Publics cibles

- Les élèves scolarisés à Biot
- Les enfants accueillis dans les accueils périscolaires et de loisirs

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Pilote du projet VAE Mobilisation du service loisirs-jeunesse et du service éducation	/	Presse locale Site UNICEF Site et réseaux sociaux de la ville
Événement	Lieu	Autre
Eclairage d'un bâtiment communal aux couleurs de l'UNICEF	Ecoles Accueils périscolaires et loisirs Médiathèque	

5.1.3. La collaboration avec le comité local

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Depuis la candidature de la commune au titre de VAE, le service Education a rencontré depuis août 2020 trois fois le comité local Unicef pour présenter les engagements dans lesquels la collectivité souhaite s'impliquer et notamment pour finaliser la réponse au questionnaire en ligne.

Cet étroit partenariat avec l'UNICEF est l'occasion pour le service de bénéficier d'un accompagnement et de conseils et ainsi s'enrichir de son expertise en matière de connaissances autour des enjeux nationaux liés à l'enfance et à la jeunesse.

Cette analyse extérieure apportera un soutien dans l'évaluation de la pertinence des actions engagées et d'accéder aux outils UNICEF qui pourront être déployés dans les établissements biotois. Enfin, le comité local sera associé à plusieurs projets tout au long du dispositif VAE.



Objectifs visés

- Bénéficier de l'expertise d'UNICEF autour des enjeux nationaux liés à l'enfance et à la jeunesse
- Associer le comité local UNICEF dans l'émergence et la mise en œuvre des projets
- Rencontrer plusieurs fois par an le comité local afin d'associer UNICEF dans la mise en place du plan d'action.

Échéances envisagées



Publics cibles

- Tous les publics

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
Le pilote du projet VAE La responsable du service petite enfance, éducation et sport COFIL		
Événement	Lieu	Autre
Plusieurs événements communaux	Territoire biotois	

5.1.4. La mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale

Niveau de départ

Nouvelle action

Présentation de l'action envisagée

Lors du Conseil Municipal du 24 septembre 2020, la ville de Biot s'est engagée en signant la CTG aux côtés de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis (CASA) et de la CAF. L'objectif de cette convention est de définir la politique enfance et jeunesse à l'échelle communautaire afin de renforcer la cohérence des actions menées aux profits des familles. Elle vise à élargir les champs d'action en prenant en compte l'accessibilité aux droits et aux services, le soutien à la parentalité en plus de l'accueil des jeunes enfants et de la jeunesse.



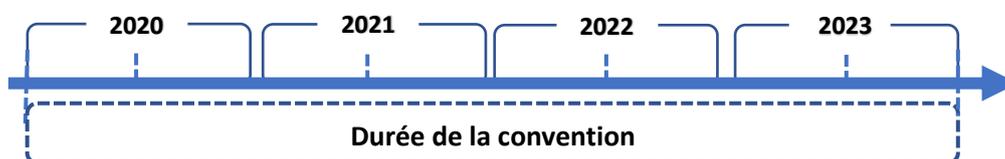
Pour amorcer cette nouvelle démarche, les services de la CAF, de la CASA et de la commune ont collaboré pour établir un diagnostic partagé de territoire afin d'évaluer les caractéristiques à l'échelle communautaire et celles spécifiques aux communes. À partir de cet état des lieux, les perspectives de mise en œuvre ont été définies dans les différents domaines tels que l'accès aux droits, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.

Les engagements pris dans la CTG convergent parfaitement avec ceux du dispositif « Ville Amie des Enfants », ce qui est un atout dans la mise en œuvre du plan d'action.

Objectifs visés

- Définir la politique à l'échelle communautaire afin de renforcer la cohérence des actions menées auprès des familles
- Elargir les champs d'action en prenant en compte l'accessibilité aux droits et aux services
- Développer l'accompagnement à la parentalité en plus de l'accueil des enfants et des jeunes

Échéances envisagées



Publics cibles

- Parents
- Enfants âgés entre 0 et 11 ans
- Jeunes âgés entre 12 et 25 ans

Moyens dédiés

Ressources Humaines	Budget	Communication
2 coordinateurs mobilisés dans le service petite enfance, éducation et sport		Site de la CAF Site de la ville
Événement	Lieu	Autre
	Territoire biotois	

Ville de Biot

Service Petite Enfance,
Education et Sports